



CHOSSES DU CANADA

## Voyages d'Autrefois

Par PIERRE VOYER

**D**ANS son *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, M. Jos. E. Roy nous apprend qu'en 1681, il n'y avait encore qu'un seul cheval dans toute cette seigneurie — ce qui établit clairement combien étaient rares dans toute la colonie ces vaillants auxiliaires du travail et du transport des gens.

“Tous les labours, dit M. Roy, tous les travaux des champs se faisaient par des bœufs. On se servait aussi beaucoup des canots pour se rendre d'une habitation à l'autre. En ce temps-là tout le monde savait manier la rame ou l'aviron. Le Conseil Supérieur avait bien ordonné, en 1665, qu'un chemin public devait longer le fleuve sur la grève, mais ce chemin n'était encore, vingt ans après qu'à l'état rudimentaire, un sentier raboteux tracé à travers les galets du rivage. Nos pères ne connaissaient point encore l'art ni le luxe de se donner de belles voies carrossables. Personne, du reste, ne songeait aux peines ni aux misères du voyage. On partait alors à pied ou en canot pour aller à Montréal, ou aux extrémités des grands lacs, d'un cœur aussi gai, d'une allure aussi lesté, que s'il se fut agi de se rendre à l'habitation voisine.”

En 1908, nos gens n'ont pas encore réussi à se débarrasser de leur antipathie pour les bonnes routes. Notre province détient triomphalement le record des chemins tortueux, bossués et mal ou pas du tout égouttés. Le gouvernement de Québec inaugure une politique de bonne voirie, mais il y va en toute

prudence et plein d'appréhensions, car, dans notre pays, le plus sûr moyen de devenir impopulaire, c'est d'imposer la taxe directe et les bons chemins.

D'autre part, un chercheur, M. l'abbé Albert Dion, a découvert cette narration d'un voyage fait en bateau, de Québec à Montréal, par un fonctionnaire :

“24 juillet 1752.—Embarqués à Québec sur le fleuve St-Laurent, à deux heures après-midi, à l'endroit nommé cul-de-sac de la Basse-Ville, dans le batteau affecté aux tournées de M. l'intendant (Bigot). Ce batteau est plat, peut porter environ 8,000 livres pesant; dans son milieu est un espace de 5 à 6 pieds en carré, contourné de bancs, garnis de coussins bleus, avec des rideaux sur les côtés et couvert d'un tendelet de même couleur, au moyen de quoi on s'y trouve commodément à l'abri du soleil, même de la pluie en se précautionnant d'un prélat. On nomme “prélat” une grosse toile peinte à l'huile, en rouge, dont on couvre le tendelet, pour se garantir de la pluie. Il était armé de onze rameurs et de deux conducteurs, tous habitants de l'endroit nommé la pointe de Lévi, et il y avait un mat propre à porter la voile, même un hunier au besoin; d'ailleurs il était pourvu de vivres, de vin et d'eau-de-vie par les ordres de M. l'intendant, et même d'argent pour faire face aux dépenses journalières du voyage. Ce batteau fut donné en cet état à ma disposition; j'en étais le maître, de manière que mes compagnons de voyage de Louisbourg, que des affaires at-